



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Inondations

Question au Gouvernement n° 1226

Texte de la question

INONDATIONS

Mme la présidente . La parole est à M. Erwan Balanant.

M. Erwan Balanant . Depuis quelques jours, le Finistère et ma chère ville de Quimperlé font la une des médias. Les Françaises et les Français découvrent les images impressionnantes de la Laïta débordant sur les quais de la ville. J'ai bien sûr une pensée pour les riverains qui observent, inquiets, les turpitudes des rivières bretonnes ainsi que pour les restaurateurs et les commerçants qui subissent des dégâts et ne peuvent plus travailler. Depuis vingt ans, les élus du territoire ont agi avec détermination et investi avec méthode pour réduire et atténuer les impacts de la furie des eaux. Ces travaux importants et coûteux pour les finances des collectivités permettent de mieux traverser les épisodes pluvieux. En parallèle de ces investissements, la sensibilisation et la prévention ont permis d'instaurer une culture du risque essentielle pour comprendre et réagir. Sans le travail accompli par les élus locaux et les forces de sécurité, les conséquences auraient été dramatiques – je tiens à les remercier. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Dem et EPR.)*

Grâce à tous ces efforts, Quimperlé sait mieux vivre les aléas climatiques. Toutefois, les risques demeurent. Les données météo et les statistiques de Vigicrues inquiètent. Chaque année, les épisodes pluvieux se multiplient et leur intensité augmente. Face au changement climatique que certains veulent encore minimiser, nous devons faire beaucoup plus. Il y a urgence ; les responsabilités sont collectives. Ainsi, nous devons changer la loi pour améliorer la gestion des cours d'eau et leur entretien. L'Assemblée doit se saisir de la proposition de loi votée au Sénat visant à soutenir les collectivités territoriales dans la prévention et la gestion des inondations.

Les territoires ont aussi besoin de l'État. Monsieur le ministre, comment le gouvernement envisage-t-il d'accélérer son soutien pour répondre aux problèmes posés par les inondations ? *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes Dem et EPR.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Je vous remercie d'avoir salué l'engagement des forces de sécurité civile, notamment de la cinquantaine de sapeurs-pompiers ainsi que des sapeurs-pompiers militaires qui sont engagés pour faire face à cet épisode de pluies, d'inondations et de crues qui affecte la Bretagne. Vous le savez, plusieurs départements ont été classés en vigilance orange crues et inondations. Lorsque j'ai fait le point à 13 heures, la situation était calme et l'activité modérée ; aucune victime n'a été recensée. Je salue moi aussi l'engagement des forces de sécurité civile. Nous maintenons notre surveillance, en particulier dans le Finistère, notamment à Quimper et à Quimperlé, en prévision de nouvelles pluies tout au long de la journée. Les forces de secours restent totalement mobilisées et le préfet de zone de défense et de sécurité s'est rendu sur place.

Pour répondre à votre question, l'État continuera à accompagner les territoires face à de tels phénomènes climatiques en maintenant la mobilisation exceptionnelle déjà déployée. Comme je l'ai annoncé la semaine

dernière, l'État examinera le cas échéant ensuite les dossiers de catastrophe naturelle, dans les conditions légales et réglementaires. Nous continuerons à suivre la situation minute par minute en lien avec les préfets territoriaux compétents et le préfet de zone.

Mme la présidente . La parole est à M. Erwan Balanant.

M. Erwan Balanant . L'exemple de Quimperlé le démontre, il est possible de s'adapter aux conditions climatiques à condition de ne pas procrastiner. *(Mme la présidente coupe le micro de l'orateur, dont le temps de parole est écoulé.)*

Données clés

Auteur : [M. Erwan Balanant](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1226

Rubrique : Catastrophes naturelles

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 janvier 2026